

va plus loin encore et déclare nul tout ce qui a été dit et écrit contre le même Félix et les Pères de Bâle.

Pour L. Allemand, c'était la reconnaissance de sa dignité cardinalice. Le Souverain Pontife ne semble pas du reste lui avoir tenu rigueur, et Saxius indique qu'il l'aurait envoyé l'année suivante, comme légat dans la Basse Allemagne ; il donne même sur le voyage du légat des détails fort curieux. Il aurait été arrêté en route, son bagage pillé, les gens de sa suite et lui-même maltraités. Mais l'existence de cette mission n'est pas absolument certaine ; il semble plutôt que L. Allemand ait séjourné dans son diocèse d'Arles une partie de cette année, qui devait être la dernière de sa vie. Il mourut à Salon, le 16 septembre 1450, et son corps fut transporté à Arles peu après. L'annonce de son décès parvint au Chapitre de Lyon le 25, et, le même jour, son canonicat fut conféré à Charles de Car, soufformier (1).

Comme trace de son passage à Arles, la *Gallia* (2) mentionne qu'il fit achever la cathédrale de Saint-Trophime, et aussi qu'il obtint pour son Eglise de nombreux privilèges de Louis III, roi de Sicile et comte de Provence. Au cours de sa vie si pleine et si mouvementée, il avait dû rarement séjourner dans sa ville archiépiscopale, et ces séjours eux-mêmes avaient dû être fort courts. Comment expliquer dans ces conditions l'ascendant considérable qu'il semble avoir

---

(1) Archiv. départ., fonds de Saint-Jean, Actes Capit., vol. 19. — Le 15 mai 1439, le Chapitre de Lyon avait fait demander au cardinal d'Arles, s'il entendait prendre part aux revenus de l'Eglise : sans doute, sa réponse fut négative ; en tout cas, pendant ce deuxième canonicat, il ne perçut aucun fruit. Il n'y eut donc pas lieu à sa mort de partager sa terre.

(2) *Gallia Christiana*, tome I.